

11.09.2009 - Visite d'un centre de déminage

### **Intervention de M. Brice HORTEFEUX,**

ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, lors de son déplacement à Lyon le vendredi 11 septembre 2009.

#### **Mon déplacement de ce jour a deux objectifs :**

- 1) rappeler que nous sommes toujours vigilants huit ans après les événements du 11-septembre ;
- 2) saluer un service qui participe à la lutte contre toutes les formes de malveillance, d'atteintes aux personnes et aux biens et qui par son action quotidienne, contribue à sauver des dizaines de vies.

En raison du contexte international et des menaces qui pèsent sur notre pays, je tiens à rappeler que **le plan Vigipirate est maintenu au niveau rouge, c'est-à-dire l'un des niveaux de vigilance les plus élevés et ce, depuis le 2 juillet 2005.**

Ce plan prévoit une vigilance renforcée par la mise à disposition de moyens civils et militaires sur tous les points sensibles et en particulier, dans les gares, aéroports, lieux publics tels que les centres commerciaux. Par ailleurs, tous les moyens de recherche et d'investigation sont déployés afin de protéger en amont la population contre tout risque d'attentat.

Quel est le niveau de la menace aujourd'hui ? Chacun le sait, la menace terroriste reste élevée, ce qui induit pour les services de l'Etat une mobilisation permanente. **Ainsi, quotidiennement, plus de 900 militaires renforcent quotidiennement les services de police et de gendarmerie.**

Par ailleurs, je tiens à saluer le remarquable travail de renseignement assuré en amont par les services du ministère de l'intérieur. Ils sont par nature discrets, mais leur efficacité est à la hauteur des enjeux et de la menace.

A titre d'illustration, j'ai tenu à saluer un service qui participe activement à la protection de nos concitoyens et témoigner de ma reconnaissance pour le travail remarquable des **310 démineurs** du ministère de l'intérieur qui assurent une double mission.

Je souhaite, tout d'abord, rendre hommage à la mémoire des 600 démineurs décédés depuis 1945 dans des opérations de déminage. Je pense notamment au dernier accident au dépôt de Ressaincourt en 2007 où deux d'entre vous ont perdu la vie.

Votre première mission est une mission historique visant à dépolluer l'ensemble du territoire national puisque des dizaines de milliers d'obus et de munitions des deux conflits mondiaux constituent encore un danger réel, constant et permanent.

Les dernières grosses opérations de déminage que vous avez menées cet été au Havre et à Brest nous rappellent cette réalité et la dangerosité de votre mission.

Bien entendu, en ce jour du 11 septembre, permettez-moi d'insister sur votre seconde mission et sur le rôle majeur que vous jouez dans la prévention et la lutte contre le terrorisme par la neutralisation des engins explosifs.

Depuis plusieurs années le service de déminage a engagé un effort de modernisation sans précédent en vous adaptant en permanence à la menace. Ainsi, vous avez su développer de nouvelles technologies et de nouveaux moyens d'intervention afin de faire face, outre aux explosifs classiques, à de nouveaux risques notamment radiologiques, bactériologiques ou nucléaires. Nous devons, en effet, disposer d'un arsenal complet nous permettant de faire face à tous les types de menaces.

Ces efforts de modernisation s'accompagnent en interne d'une refondation du service de déminage. La feuille de route déjà définie, je la confirme et je la poursuis.

J'ai fixé trois objectifs prioritaires :

- l'amélioration de la sûreté des conditions de transport des matières dangereuses ;
- la protection de l'environnement ;
- l'amélioration des conditions de travail et d'intervention ainsi bien entendu que la formation des personnels.

Cette implication forte permettra aux services de déminage de s'adapter à un monde en pleine mutation où la menace, toujours présente, est mouvante dans le temps et dans l'espace.

En vous renouvelant mon entière confiance et à travers moi la reconnaissance de nos concitoyens à votre endroit, je tiens à vous remercier chaleureusement de votre accueil qui m'a permis, par les explications que vous m'avez fournies, de mieux appréhender encore la difficulté de votre métier et la profondeur des liens de solidarité qui vous unissent.